

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 7 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 R29 Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Établissement public « Campus Condorcet ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 17 avril 2018 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de l'Établissement public « Campus Condorcet » (Conseil d'Administration) :

Article 1 : La délibération 2018 R.19 est abrogée.

Article 2 : M. Didier GUILLOT est désigné comme titulaire.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO